

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 15 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois, le quinze mai à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du neuf mai 2023, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul TERRENNE, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2023D7-5-2-67

OBJET : SUBVENTION A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE GOLFECH

Etaient présents :

Messieurs, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Madame LE CORRE Christiane, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel et BENOIT Pascal.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle : Attaché Territorial

Monsieur Guy MERIEL a été désigné secrétaire de séance

2023D7-5-2-67

OBJET : SUBVENTION A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE GOLFECH

Le Président soumet ci-après, la demande de subvention dont il a été saisie :

A – RENOUVELLEMENT DE SUBVENTION :

Commission Locale d'Information de Golfech :

Renouvellement de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2023 : 21 000 €

En l'absence du Président, Monsieur Olivier RENAUD présente le rapport,

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à la majorité, Monsieur Jean Paul TERRENNE et Monsieur Guy MERIEL ne participent pas au débat ni au vote,

DÉCIDE

- d'allouer la participation suivante :

Commission Locale d'Information de Golfech : 21 000 €

Fait à Valence d'Agen, le 15 mai 2023
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 16 mai 2023

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire de GASQUES

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives

Guy MERIEL



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **25 MAI 2023**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **25 MAI 2023**

AR Préfecture

SUBVENTION A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE GOLFECH

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20230515-2023D7_5_2_67-DE

Numéro d'acte : 2023D7_5_2_67

Date de décision : 15/05/2023

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-5-2-0-0 (Finances locales / Subventions / attribuées)

Fichier acte : 2023D7-5-2-67 SUBVENTION A LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE GOLFECH.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 25/05/2023 11:53:24

Date de réception de l'AR : 25/05/2023 11:58:44